



Commune de **GESVES**



Wallonie

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

(1) Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

(1) Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame LAEVAERT-EULAERTS demeurant rue du Pourrain 60 à 5340 Gesves.

Le terrain concerné est situé Rue du Pourrain, 60 à 5340 Gesves et cadastré division 1, section F n°255S

Le projet consiste en la régularisation de la modification du matériau de façade d'une habitation, construction d'un abri de jardin, modification d'un volume en façade, construction d'une terrasse, et présente les caractéristiques suivantes (2) : la demande s'écarte du contenu du guide communal d'urbanisme et du permis d'urbanisation au motif suivant :

- Volumétrie secondaire hors zone capable ;
- Volumétrie annexe avant à toit plat ;
- Implantation d' un abri de jardin en zone avant du lotissement ;
- Parement en Trespa gris moyen et rouge-brun;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables (3) de 9h à 12h à l'adresse suivante : GESVES, Service Urbanisme Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves, sur rendez-vous.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de M Kok (4) téléphone : 083 670335, mail : urbanisme@gesves.be , dont le bureau se trouve au Service Urbanisme

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22/04/2025 au 06/05/2025 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Gramptinne 112 à 5340 Gesves
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@gesves.be

A GESVES, le 14/04/2025

Pour le Collège,

La Directrice générale

Marie-Astrid HARDY



Le Bourgmestre

Martin VAN AUDENRODE

(1) Biffer la ou les mentions inutiles.

(2) Décrire les caractéristiques essentielles du projet et préciser s'il s'écarte de ou déroge à un plan, schéma ou guide ou à une carte d'affectation des sols.

(3) Heures d'ouverture des bureaux.

(4) Indiquer la personne désignée pour donner des explications.